

## Service de la Politique de la Ville - Subvention à l'Association OR'ANGE

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** La Ville de Besançon conduit depuis plusieurs années des actions en direction des jeunes des quartiers d'habitat social, notamment dans les secteurs de Clairs-Soleils et Fontaine-Ecu.

Ces actions mises en oeuvre par des partenaires associatifs ou des services municipaux ont pour objectif global de contribuer à la participation des habitants et à la responsabilisation des jeunes afin de leur permettre d'atteindre progressivement une autonomie réelle.

L'Association OR'ANGE s'est constituée en regroupant des habitants des cités de Fontaine-Ecu et de Clairs-Soleils. Soutenue par des bénévoles d'autres quartiers, elle entend développer des projets au bénéfice de la population des quartiers et faciliter l'organisation d'activités par les jeunes eux-mêmes en complément des actions déjà existantes.

Après une première année d'expérience pendant laquelle des soutiens et des collaborations ponctuelles ont été établis, la Ville de Besançon et l'Association OR'ANGE proposent de confirmer par une convention leur partenariat et la collaboration entre l'association et les équipements municipaux de quartier.

La Ville apporte son soutien aux actions proposées par l'association au titre de son programme 1997 d'interventions sur les cités de Fontaine-Ecu et des Clairs-Soleils.

Ces actions proposées et retenues au titre du programme 1997 sont au nombre de quatre :

- Gestion de deux espaces d'accueil intergénérationnel sur les cités de Fontaine-Ecu (salle polyvalente) et des Clairs-Soleils (Maison aux volets bleus).

- Mise en oeuvre d'une série de manifestations dans le cadre de l'année européenne contre le racisme.

- Opération Banlieues du Monde : action d'insertion par l'humanitaire avec la Ville de Dakar (Sénégal) en juillet 1997.

- Opération Banlieues du Monde : action d'insertion par l'humanitaire avec le village de Kenieba (Mali) en août 1997.

La Ville apporte son soutien par des mises à disposition de locaux (salle polyvalente de Fontaine-Ecu, Maison aux volets bleus à Clairs-Soleils) et par l'attribution d'une aide financière. Une première subvention de 75 000 F a été attribuée par le Conseil Municipal du 5 mai 1997.

Afin de permettre la réalisation des deux projets d'insertion par l'humanitaire au Mali et au Sénégal et compte tenu des difficultés rencontrées par l'association pour mobiliser les financements d'autres collectivités, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention complémentaire d'un montant de 36 000 F.

La dépense sera prélevée sur la ligne budgétaire 92.242.65748.47001 abondée d'un transfert de crédits d'égale montant du chapitre 940 de dépenses imprévues inscrit au budget primitif 1997.

**M. SALOMON :** Monsieur le Maire, je voudrais remercier le Service de la Politique de la Ville d'accorder cette subvention à l'Association OR'ANGE. Je vous avoue que j'ai vu rouge quand cette subvention qui était prévue, a été refusée par la majorité du Conseil Général. Je dois dire que depuis 1996, cette association a fait un effort considérable pour envoyer des jeunes faire un travail humanitaire, l'année dernière à Gorée au Sénégal. Ils en sont revenus avec une expérience qu'ils ont fait partager aux jeunes du quartier. Je crois que ça leur a permis d'apprendre le respect et la tolérance et je crois que c'était une bonne chose. Cette année, il y avait deux projets importants, pour Fontaine-Ecu avec le Mali et à nouveau au Sénégal pour les Clairs-Soleils. Je regrette ce qui s'est passé et je pense que c'est une bonne chose que la Ville ait rattrapé le tir parce qu'à la veille des vacances, c'était inadmissible qu'on refuse à des jeunes qui avaient fait un projet pendant une année d'être sanctionnés alors qu'ils n'y étaient pour rien, je ne vais pas entrer dans les détails de l'opération.

**M. LE MAIRE :** Merci, Monsieur le Conseiller Général (applaudissements). Vous avez amené votre «claque» avec vous mais je comprends. C'est un discours que vous tiendrez sans doute aussi auprès du Conseil Général. C'est déjà tenu ? Parfait !

**M. RUEFF :** Je n'ai rien à ajouter car je voulais dire à peu près ce que Claude SALOMON vient de déclarer.

**M. THIRIET :** Je voudrais remercier M. SALOMON qui déjà l'année dernière avait fait s'engager le Conseil Général. J'ajouterai que derrière ce camouflet qu'OR'ANGE a reçu, c'est la non reconnaissance d'un travail qu'OR'ANGE fait de plus en plus sérieusement depuis le début de l'année. Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois, nous avons signé une convention qui établit des liens sérieux, un suivi solide puisque c'est une association jeune, et nous sommes responsables des crédits que nous y engageons. Mais nous sommes effectivement dans une phase ascendante. OR'ANGE est à la fois située à Fontaine-Ecu sur la salle polyvalente et à Clairs-Soleils dans une partie de la maison aux volets bleus et nous souhaitons bien, nous sommes sûrs d'ailleurs que nous allons pouvoir continuer ensemble. Effectivement, il fallait «rattraper le coup» qui a été le mauvais coup du 2 juin au matin.

**M. LE MAIRE :** 75 000 F était la subvention qui avait été attribuée et on met 36 000 F qui aurait dû être la subvention du Conseil Général».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions de la Politique de la Ville et du Budget, le Conseil Municipal, à la majorité (2 Conseillers ayant voté contre), adopte la proposition du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> juillet 1997.*